

Mode d'emploi

Vous souhaitez déposer un dossier de Bourse au permis de conduire B auprès de la Ville d'Épinay-sur-Seine. Avant de remplir votre dossier, qui permettra d'étudier votre demande, lisez attentivement les informations suivantes.

1) Conditions d'inscription

Vous devez obligatoirement remplir les cinq conditions suivantes :

- être âgé de 18 à 25 ans
- résider à Épinay-sur-Seine depuis au moins deux ans
- ne pas être déjà inscrit dans une auto-école
- accepter l'ensemble des conditions citées dans le présent mode d'emploi
- une fois le formulaire de candidature rempli sur www.epinay-sur-seine.fr/bourse_permis2015.html, fournir au service Prévention les documents justificatifs nécessaires.

2) Critères de sélection

Vous serez sélectionné en fonction de la qualité de réponse à ces critères :

- justifier la nécessité d'obtenir le permis de conduire
- justifier votre motivation à participer au projet de sensibilisation

3) Constitution du dossier

Le dossier doit être rédigé personnellement. Il pourra néanmoins être constitué avec l'aide d'une structure ou d'une association spinassienne.

Ce dossier doit être rempli avec la plus grande attention en expliquant de façon précise :
- votre situation (familiale, sociale, professionnelle, scolaire)
- les motivations pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire
- votre motivation à participer au projet de sensibilisation à la participation des habitants proposé par la Ville.

4) Validation du dossier

Une fois votre dossier rempli et afin de valider votre candidature dans son intégralité, vous devrez fournir au service Prévention les éléments justificatifs suivants :

- une photo d'identité récente
- votre CV.

Ainsi que les photocopies lisibles de :

- votre pièce d'identité
- un justificatif de domicile (ex : quittance de loyer ou facture EDF) pour les deux dernières années
- un justificatif de votre situation scolaire ou professionnelle (contrat de travail, certificat de scolarité, justificatif de formation, attestation Pôle emploi...)
- une attestation de recensement (si vous êtes de nationalité française).

Dans une enveloppe cachetée, joignez les documents en y inscrivant au dos votre nom, prénom et n° de téléphone.

Envoyez les documents à l'attention de Monsieur le Maire d'Épinay-sur-Seine
Hôtel de Ville - service Prévention
1-3 rue Quétigny - 93800 Épinay-sur-Seine
ou déposez-les dans la boîte aux lettres prévue à cet effet au
7, rue Mulot, 1er étage - Épinay-sur-Seine

Une fois l'ensemble des documents complémentaires fournis au service Prévention, un mél validant votre candidature vous sera envoyé à l'adresse mentionnée dans votre dossier.

Attention : tout dossier incomplet ne pourra pas être étudié

5) Contrat

Si votre candidature est retenue, vous signerez un contrat pour l'obtention de la Bourse au permis B dans lequel vous acceptez de respecter un certain nombre d'engagements.

6) Montant de la Bourse au permis B

Si votre candidature est retenue, la bourse sera attribuée à hauteur de 1000 € pour un forfait de base comprenant :

- les frais de dossier
- les cours de préparation au code de la route
- une présentation au code de la route
- 25 h de conduite
- une présentation à la conduite.

La bourse sera attribuée en deux versements en fonction du respect de tous les engagements.

7) Contrepartie

Vous vous engagerez à réaliser une activité d'utilité collective, appelée « contrepartie », de 35 heures maximum au cours de l'année d'obtention de la bourse.

Pour cela, vous participerez à la mise en place d'un projet de mobilisation des habitants dans le cadre de la constitution des Conseils Citoyens.

Les conseils citoyens sont des groupes formés d'habitants et d'associations des différents quartiers prioritaires de la ville (Centre-ville, Orgemont, Source-Presles).
Leur objectif est de permettre aux habitants d'être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions de la politique de la ville dans leur quartier sur différentes thématiques (éducation, emploi/insertion, cadre de vie, prévention/citoyenneté, etc.)
Dans ce cadre, vous participerez à des actions de mobilisation des habitants en pied d'immeuble avec l'association Couleur d'Avenir, qui vous accompagnera dans cette démarche (sensibilisation, formation, etc.) Si votre candidature est retenue, le service Prévention vous communiquera plus d'informations sur le projet.

Cette action a pour objectif de développer votre engagement citoyen : le projet vise à vous sensibiliser, mais aussi et surtout, à sensibiliser à votre tour les autres habitants. La Ville attend donc que vous vous appuyiez sur vos compétences, vos capacités, votre savoir-faire mais également sur votre connaissance de la ville. La sélection de votre candidature s'effectuera pour beaucoup sur votre motivation personnelle à vouloir faire partager, aider, accompagner, vous rendre utile à la collectivité, mais également à vouloir participer à une action de mobilisation des habitants.

8) Sélection

Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par des comités. Si vous êtes présélectionné(e), vous serez convié(e) à un entretien avec un jury afin de vous exprimer sur vos motivations. Une seule session est organisée dans l'année. Une fois l'appel à candidatures passé, aucun dossier ne pourra être accepté.

9) Des questions ?

Pour toute demande de renseignements, contactez le service Prévention :
7, rue Mulot, 1er étage - 93800 Épinay-sur-Seine
Tél. : 01 49 71 98 78 / 82